

# Le snesup

## congrès d'études

snesup-fsu 

SYNDICAT NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

31 mai & 1<sup>er</sup> juin 2016  
université de Rouen



## Ensemble, construisons des alternatives pour le développement du service public de l'ESR

→ par Hervé Christofol, secrétaire général

Notre prochain congrès d'études se déroulera à Rouen, après les fortes mobilisations contre le projet de loi travail des mois de mars et avril 2016. À l'heure où j'écris cette invitation, nul ne sait quelles en seront les conséquences. Est-ce que F. Hollande et M. Valls poursuivront dans la même voie ? Elle se traduit, dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) par des difficultés budgétaires et des inégalités considérables qui dégradent les conditions de travail et d'études. Dans ce contexte, il est indispensable de défendre le statut des personnels, pour les protéger et leur permettre d'assurer, en toute indépendance scientifique, leurs missions de formation et de recherche.

Le recours systématique à un management et à des financements par appel à projets compétitifs renforce les inégalités entre établissements, laboratoires et collègues. Mis en œuvre pour financer la recherche et promouvoir l'excellence, ils se généralisent pour récompenser les établissements qui satisfont les orientations politiques libérales du gouvernement et, depuis le PIA2, ils veulent s'imposer pour le financement de l'innovation pédagogique. Cette mise en concurrence généralisée est accentuée par



l'annonce du PIA3, le renforcement de l'ANR et la stagnation du budget de l'ESR.

L'accueil et la réussite de tous les publics ne peuvent se traiter à coups de déclarations sur l'innovation pédagogique, le numérique, la sélection, la prééminence des stages et de l'alternance ; ils nécessitent des recrutements d'enseignant-es-chercheur-es titulaires et un travail approfondi pour construire des parcours et des pédagogies adaptés permettant à 60 % d'une génération d'accéder à un diplôme de niveau licence. C'est l'objectif

de la Stranes et nous devrions l'atteindre dans neuf ans (2025). Les élections dans certains des conseils centraux des établissements, au CNESER comme au CNU, ont démontré une baisse de la syndicalisation des jeunes générations de collègues. Une réflexion sur le renouveau du syndicalisme au XXI<sup>e</sup> siècle doit être entreprise. Nous comptons sur chacune, sur chacun, pour que toutes ces questions donnent lieu à de fructueux débats dans nos sections et lors de notre congrès d'études de Rouen. En approfondissant notre réflexion, en élargissant notre travail syndical, nous progressons dans la voie des ruptures, dont le service public d'ESR a tant besoin !

S  
U  
P  
P  
L  
É  
M  
E  
N  
T

# Portons notre syndicat aux avant-postes de la transformation du syndicalisme

Ce second semestre 2015-2016 est socialement dense pour les universitaires, les fonctionnaires et l'ensemble des citoyens démocrates. Les raisons de se mobiliser contre le pouvoir politique et le patronat dans leur collusion pour casser le code du travail, augmenter la précarité, maltraiter les fonctionnaires et affaiblir les services publics (dont l'enseignement supérieur et la recherche) sont multiples. Le plus souvent, les réponses passées ne fonctionnent plus. Il est indispensable de construire les axes revendicatifs, les moyens d'action et les convergences nationales, européennes et internationales qui entraînent les collègues, les étudiants et plus largement les citoyens pour desserrer le sentiment de fatalisme et d'impuissance, l'accommodement individuel et la disparition des solidarités professionnelles et sociales. Face à la progression des idées d'extrême droite, les appels aux convergences de la société civile et des organisations syndicales pour la COP21, contre la loi « travail » sont des éléments positifs, dont il faut se réjouir. Mais les clés d'un ressourcement du syndicalisme

universitaire doivent aussi et de façon complémentaire et centrale se construire au plus près des collègues dans les établissements, sur le dur terrain des luttes quotidiennes, sur la base des conditions de travail et de réalisations des métiers, avec l'ambition de fédérer un maximum de collègues. C'est en ce sens qu'ont été définis les trois thèmes du congrès d'études : Quelles formations pour le plus grand nombre ? Quelles alternatives au management par appel à projet ? Pour un renouveau du syndicalisme !

Les résultats très récents des élections dans les conseils centraux et les COMUE nous interpellent. Certains traduisent une volonté de résister aux regroupements forcés. D'autres sont révélateurs de l'intériorisation de la mise en concurrence des établissements, de la soumission aux impératifs incertains de l'« excellence », mais aussi parfois du développement du clientélisme. Le congrès d'études doit se donner les moyens de sortir de ces impasses. Il est l'occasion de recueillir les préoccupations de nos adhérents, d'approfondir collectivement nos réflexions, d'actualiser nos mandats,



© Thomas Hawk / Flickr.com

de proposer des alternatives aux propositions néolibérales et à l'économie de la connaissance et de construire un syndicalisme attractif pour les nouvelles générations. En cette dernière année de quinquennat, nous avons la capacité de gagner sur des revendications. Notre courant de pensée Action Syndicale et les autres courants ont un rôle à jouer dans la nécessaire mutation de nos modalités d'actions. Notre syndicat, dans son ensemble, doit se porter – par des choix clairs – aux avant-postes de la transformation du syndicalisme. ●

# Demain, quel syndicalisme ?

En ce printemps 2016, débattre du renouveau du syndicalisme implique de s'interroger sur l'hétérogénéité du mouvement social contre le projet de loi travail. Les critiques qui ont émergé dans sa composante

« citoyenne » (collectif « Nuit debout »), font écho aux constats récurrents ces dernières années sur la baisse des effectifs et les difficultés de renouvellement des équipes et des pratiques militantes. La question posée dans le cadre du thème 3 de ce congrès d'étude est donc d'une actualité brûlante. Si les organisations syndicales, dont la nôtre, continuent à ne plus apparaître comme un outil privilégié pour toutes celles et tous ceux qui ne se résignent pas au désordre actuel du monde, elles sont condamnées à décliner, alors qu'elles sont pourtant un élément essentiel de la lutte pour les droits sociaux. La redynamisation du climat militant est une bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui combattent les politiques néolibérales... à condition que nous ne négligions pas d'interroger nos pratiques et notre organisation, ainsi que les attentes de celles et ceux qui restent à l'écart du SNESUP. Et ceci sous quatre angles : l'évolution des pratiques (de la communication sur les réseaux sociaux au regard critique sur le dialogue social), une meilleure diffusion de l'important travail d'expertise et de contrepropositions effectué par nos mili-

tants, le renouvellement des adhérent-e-s et la formation des militant-e-s et enfin, la transformation de notre appareil trop vertical en une organisation bien plus proche de nos adhérent-e-s et de nos sections. Pour autant, il serait naïf de croire qu'un zeste de nouvelles technologies suffira à raviver l'outil syndical. Repartons des expériences vécues des militant-e-s confrontés aux refus polis des collègues invité-e-s à adhérer ou à l'ignorance réelle du fonctionnement et du rôle des syndicats, trop souvent confondus avec un pouvoir cogestionnaire au niveau des établissements ou du CNU, non sans raison parfois... Prenons en considération les itinéraires militants qui se déploient désormais hors du champ syndical, sous forme de collectifs, sur des problématiques relevant néanmoins d'objets syndicaux.

Le syndicalisme de transformation sociale demeure indispensable pour défendre nos missions de service public et pour être acteurs de nos métiers. Notre tâche est de repenser le mode opératoire le plus adapté à ces objectifs, en privilégiant une démarche collective et émancipatrice. ●



© Martine / Flickr.com



# Aujourd'hui plus que jamais : pour un syndicalisme d'action directe !

Depuis le congrès d'orientation, les mesures antisociales se sont multipliées. Au moment où ce texte est écrit, étudiantEs et lycéenEs sont en première ligne d'un mouvement contre le projet de loi « travail » qui gagne de l'ampleur malgré une répression policière et judiciaire dignes d'un état de non-droit, et malgré une solidarité qui peine à s'exprimer concrètement dans les autres secteurs, à commencer chez les personnels de l'éducation et de la recherche... Face à cette situation, la tenue d'un congrès d'études apparaît aussi dérisoire que décalée. Nous pensons qu'il est temps de revenir au syndicalisme d'action directe – contre l'idée qu'il n'y aurait pas d'alternative à l'université capitaliste. Nous pensons au contraire que la rupture et la désobéissance s'imposent, qui peuvent passer par des actions concrètes : – **appliquer scrupuleusement** les procédures (pas d'enseignement sans tableau prévisionnel de service ou sans contrat signés, limitation aux heures statutaires dûment rémunérées, exercice du droit de retrait, refus de recruter des « faux vacataires »...);

– **lâcher le pied** (démission des responsabilités pédagogiques, fin des tâches/missions réunions non statutaires, refus des heures complémentaires, etc.);

– **désert** les commissions et groupes de travail non statutaires mis en place par présidences et administrations, pour recréer de véritables collectifs de travail et de réflexion, avec les étudiantEs, sur l'université et les ESPÉ que nous voulons ;

– **détourner** les modules d'enseignements sans rapport avec les objectifs et la nature des formations (« projet professionnel étudiant », « compétences transversales », « préprofessionnelles »)... ;

– **boycotter** les pseudo-innovations pédagogiques et le tout-numérique ;

– **boycotter ou saboter** les rapports d'évaluation (dits « d'activité ») ;

– **boycotter ou saboter** l'évaluation des enseignements.

Ces actions sont des moyens efficaces pour enrayer le système et **construire le rapport de force nécessaire pour le transformer radicalement**. Mais aujourd'hui plus que

jamais, alors que le mouvement contre la loi « travail » bat son plein dans les AG étudiantes et lycéennes, **ce rapport de force doit être construit dans la grève jusqu'au retrait du projet**, ce qui signifie aussi : jusqu'à l'annulation des examens s'il le faut. De cette victoire dépend l'issue de tous les autres combats engagés contre ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé, dans l'ESR et ailleurs. ●

Contact : [er@emancipation.fr](mailto:er@emancipation.fr)



© Jose Maria Cuellar / Flickr.com

## Amplifions notre combat

L'analyse financière des RCE dans nos universités procède bien d'un fonctionnement idéologique. Les préconisations de la cour des comptes de juillet 2013 sont explicites pour l'avenir : « *les masses salariales doivent diminuer dans les services publics et les universités en sont un parfait exemple* ».

### DERRIÈRE LES MOTS, L'INTENTION NE GARANTIT D'AUCUNE FAÇON L'EFFET

L'apathie structurelle de notre syndicat et de l'intersyndicale FSU dans le cadre aménagé de la représentativité et du dialogue social aboutit à l'acceptation douloureuse et partagée par tous les pouvoirs en place d'une régulation comptable qui suit son cours de la LOLF en 2001 jusqu'à la décentralisation-régionalisation de 2014 dans les COMUE. Ce continuum d'une destruction programmée s'installe, s'accroît et sidère toute notre communauté.

### QU'AVONS-NOUS OBTENU DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS D'ÉTUDES ?

Rien ! Ni l'écoute et moins encore d'avancée dans ce dialogue de sourds, ne fonctionnant que par le passage à marche forcée, le déni des

réalités universitaires et pour toute finalité, le désengagement aggravé par une austérité financière. Le sabotage Européen de L'Éducation continue. Certes, la tâche n'est pas facile mais l'échec reste accablant. Notre influence syndicale ne peut se transformer, ni évoluer efficacement si nous bornons nos actions à des catalogues, lettres ou pages qui ne font pas bouger d'un iota cette politique mortifère.



© Cheng Han Tse / Flickr.com

### UN RENOUVEAU SYNDICAL S'IMPOSE !

Le SNESUP doit regarder et corriger ses propres contradictions. Face à l'offensive délibérée des réformes qui cherchent à assujettir l'ESR au modèle libéral d'une gestion d'entreprise, nous devons fédérer et opposer une énergie collective efficace pour rompre avec le monde de la finance qui veut régir les domaines de la Connaissance et celui de nos Libertés. Seule une mobilisation sans faille de tous sur des modalités d'action précises permettra d'imposer un rapport de force qui puisse aboutir à un arrêt des restructurations de cette politique mortifère. Dans tous les secteurs et en Europe nous devons :

- rappeler et exiger le respect du droit universel à l'éducation et sa gratuité ;
- organiser des actions citoyennes ;
- préparer des actes forts dans la durée et dans des grèves dont on ne fera pas l'économie.

**Si nous tenons demain à exercer nos missions, opposons dès maintenant une fin de non-recevoir à cette politique du mépris et amplifions notre combat ! ●**

# Impacts et alternatives aux politiques de financement et de management par appel à projets

En 2016, le management par projet a envahi toute la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce mode gestionnaire devenu dominant est la stricte conséquence politique du Processus de Bologne (1999) qui a injecté au niveau européen le « virus » de l'économie des savoirs et de leur marchandisation par la mise en concurrence. Ce processus a impacté ensuite toutes les strates de l'ESR, en particulier par la mise en place d'appels à projets structurés autour d'une organisation managériale néolibérale. En effet, la Stratégie de Lisbonne (2000) puis Horizon 2020 (2010) ont orienté les choix stratégiques en matière de croissance et d'emploi à partir des principes fondateurs du Processus de Bologne, notamment en ce qui concerne l'innovation et l'économie de la connaissance<sup>(1)</sup>. Cette organisation s'est progressivement infiltrée dans les directives européennes puis nationales et enfin locorégionales.

Dans le cadre de l'atelier 1 du Congrès d'étude de Rouen, nous discuterons de la structure des appels à projet tels qu'instillés par nos gouvernances successives depuis les années 2000, de leur cahier des charges pour générer une économie marchande, de l'étendue des missions des universités et autres établissements du supérieur qui sont impactées par ce mode managérial (gouvernance, recherche, formation, ressources humaines...) et les conséquences qu'elles opèrent sur nos métiers et sur les usagers. Nous travaillerons

à distinguer le principe de l'appel à projet en lui-même de celui de sa structure de gouvernance, à identifier les apports constructifs des apports corrosifs de ce modèle. Nous reviendrons sur les changements idéologiques qu'il porte sur le modèle social, notamment l'atteinte à l'accès démocratique à la connaissance et à la pensée critique sur tout le territoire et pour le bien commun, alors qu'en partie financé par les deniers des contribuables, c'est-à-dire nous tous. Nous terminerons par un bilan général de la situation française et réfléchirons aux moyens à notre disposition pour contrer ou limiter le management néolibéral par projet.

Pour alimenter la réflexion des collègues qui participeront à cet atelier, nous présentons ici certains des points qui seront discutés et étendus lors des trois séances de l'atelier.

## 1. ENJEUX ÉCONOMIQUES

Les APP constituent pour l'État un levier économique au service de la réduction des dépenses liées au développement de la recherche. De fait, ils entraînent une diminution du financement récurrent pour tous et un ajustement des volumes d'emploi au plus près des projets avec généralement des emplois non statutaires à moindre coût (précarité). La part fixe du financement de la recherche est dès lors minoritaire et l'emploi devient la variable d'ajustement pour les laboratoires et organismes.

## 2. DES INÉGALITÉS TERRITORIALES QUI AUGMENTENT

Les entités de recherche sont restructurées par le biais d'une redistribution des ressources au bénéfice de quelques-uns et de l'asphyxie des autres. Dans un contexte de compétition internationale des territoires, l'orientation et la concentration des flux financiers sur certains territoires produit une hyper-spécialisation et une désertification de champs de formation et de recherche.

## 3. UN CHANGEMENT DE PARADIGME DANS LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Les recherches sont en concurrence les unes par rapport aux autres pour survivre, plutôt que de construire un réseau de coopération. Les budgets sont constitués de nombreux financeurs, à la fois publics et privés, dont les objectifs divergent, conduisant les chercheurs à se positionner comme des entrepreneurs plutôt que comme des scientifiques.

## 4. UN MÉTIER DE CHERCHEUR DE PLUS EN PLUS COMPLEXE ET CONTRAINT

Le formalisme des APP est chronophage et normatif pour un résultat plus qu'incertain. La multiplicité des sources de financement génère complexité et inégalité. Le suivi des appels d'offres, la recherche de financement, le montage des projets, nécessitent une infrastructure dédiée dont les disciplines, voire les universités, ne sont pas toutes dotées. Enfin, l'allocation différenciée des ressources contribue à orienter les recherches et à une remise en cause de la liberté des chercheurs.

## 5. CONSÉQUENCES SUR L'ESR RECHERCHE : UN TEMPS LONG EST-IL ENCORE POSSIBLE ?

Ce mode de management entraîne une précarisation des jeunes docteurs, fragilise les équipes de recherche (*turn-over* et impossibilité de capitaliser les compétences) et le développement à long terme d'une politique scientifique. Il génère docilité et conformisme (pressions sur l'emploi). La pression sur les résultats, la logique de classement, la vision productiviste aboutissent à la mise en concurrence de tous contre tous. Le partage de l'information et le fonctionnement démocratique en pâtissent. Par un renversement de perspective, il s'agit de trouver avant de chercher ce qui décourage la prise de risque scientifique.



© Roger Blackwell / Flickr.com



## 6. CONSÉQUENCES SUR L'ESR FORMATION : PERTE DE LIBERTÉ DES ENSEIGNANTS ET NORMALISATION DES CONTENUS ?

Les IDEFI visent à produire des ressources (ingénierie pédagogique) dans une perspective de réduction des coûts et de production de contenus standardisés. Ils sont souvent associés à la mise en œuvre de ressources numériques et deviennent des contraintes qui pèsent sur les enseignants (182 dispositifs numériques produits en 2012-2013 et 1 028 en 2014-2015).

## 7. UNE ÉVALUATION INDIGENTE

Les politiques d'AAP ne font pas l'objet d'évaluations approfondies, ou essentiellement quantitatives, permettant de rapporter leur coût à leurs apports. Des bilans restent ainsi à faire mettant en parallèle le développement de la précarité et le développement des APP.



© Marie Thérèse Hébert & Jean Robert Thibault / Flickr.com

On note également l'absence de transparence des processus de décision : critères de choix des projets et des évaluateurs, etc. ●

(1) Revoir sur l'excellente conférence de synthèse de Geneviève Azam (ATTAC) (2009) :

[www.dailymotion.com/video/x94s0q\\_conference-g-azam-version-hd\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x94s0q_conference-g-azam-version-hd_news).

## CONGRÈS D'ÉTUDES 2016

### THÈME 2

# Construction de parcours de formation pour la réussite du plus grand nombre

**E**n 2015-2016, selon les prévisions effectuées à partir des résultats provisoires au baccalauréat, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les effectifs étudiants augmenteraient de 1,6 % dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Ceci correspond à environ 40 000 étudiants supplémentaires en un an. À l'horizon 2024, le nombre de bacheliers augmenterait significativement par rapport à 2014, sous l'effet principalement du dynamisme démographique. Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se confirment, l'enseignement supérieur pourrait rassembler plus de 2,81 millions d'étudiants en 2024, soit 335 000 étudiants de plus qu'en 2014.

En 2014, les 1 454 678<sup>(1)</sup> étudiants des universités et établissements assimilés (France métropolitaine + DOM hors Mayotte) se répartissent ainsi : 813 858 en cursus Licence + 117 396 en IUT, 577 878 en cursus Master et 62 942 en cursus Doctorat. Les prévisions pour 2024 sont respectivement de 929 000 en L + 127 000 en IUT (+14,2 %), 666 000 en M (+ 15,2 %) et 66 000 en D (+ 4,9 %).

Chaque année, environ 750 000 jeunes sortent du système éducatif. Plus de 125 000 (source CEREQ) arrivent sur le marché du travail

avec un diplôme du supérieur : Licence (56 000), Master (57 000) ou Doctorat (12 000). La France se place parmi les premiers pays de l'OCDE (5<sup>e</sup>) pour ce qui concerne les cycles courts finalisés de l'enseignement supérieur (DUT, BTS), mais elle peine à diplômer pour les cycles longs

notamment ceux pouvant conduire à la recherche.

Comment accueillir dans des bonnes conditions, dignes d'un service public de l'ESR, les étudiant.e.s, quand les effectifs croissent fortement ? Comment leur permettre d'acquérir une formation et une qualification qui ▶▶▶



© DR / Flickr.com

6 **»** ouvrent des perspectives d'émancipation et d'insertion professionnelle à la hauteur de leurs attentes ?

D'autant plus que nos conditions de travail ont été complètement bouleversées par l'autonomie des établissements et la montée en puissance des tâches administratives chronophages en particulier dans les appels à projet.

Dans le cadre de l'atelier du thème 2 du congrès de Rouen, nous discuterons de comment accueillir plus d'étudiants, qu'ils soient supposés plus fragiles ou plus à l'aise, dans les conditions permettant leur réussite à l'université. Cela nécessite des moyens humains et financiers qui vont au-delà des vœux incantatoires de pédagogie innovante, du mirage du tout numérique, ou de l'expédient, maintes fois tenté, d'une année de propédeutique, masquant mal l'intention de mettre en place un filtre sélectif ne permettant pas aux jeunes de milieux les plus défavorisés d'accéder à l'enseignement supérieur. Mais aussi des injonctions contradictoires de l'innovation pédagogique qui ne sont pas à détacher des conditions d'organisation et de gestion des structures.

De même, la sélection comme outil de régulation ne saurait être la solution. Le passage d'une logique d'habilitation à une logique d'accréditation oblige chaque université à faire la démonstration de ses moyens tant en personnel qu'en ressources financières pour faire accréditer ses formations.

Pour contourner l'austérité budgétaire, le gouvernement explore deux voies :

**1)** l'entrée en masse de l'enseignement supérieur privé dans l'écosystème de l'ESR avec pour conséquence l'institutionnalisation de l'enseignement confessionnel (entrée des Cathos par le biais des COMUES), marchandisation des diplômes avec une explosion des frais d'inscription d'abord légitimé



© Frédéric Bisson / Flickr.com

dans l'enseignement supérieur privé (voir le rapport IGAENR ici) ;

) la recherche de ressources nouvelles pour les universités en les incitant à développer leurs offres de formations professionnelles. Il existe un risque d'assujettissement des parcours de formations à une vue court-termiste et vassalisé aux demandes du bassin d'emploi (voir le rapport Germinet ici). On peut craindre la disparition de pans entiers de discipline en particulier dans le domaine SHS. Entre les ambitions de la STRANES (60 % d'une classe d'âge diplômé de l'enseignement supérieur) et la crise budgétaire, le risque est le développement d'un enseignement supérieur et de recherche à au moins deux vitesses, le délitement de la mission de service public et l'existence de parcours de formation pour la réussite de quelques-uns. Les réflexions pédagogiques visant à améliorer les formations et la réussite des étudiants

sont légitimes mais se heurtent aux insuffisances budgétaires. Les enseignants du supérieur doivent se mobiliser pour que le coût moyen d'un étudiant dans les formations universitaires (10 850 €) rejoigne celui des STS (13 340 €) et des CPGE (14 850 €). Sans cela, c'est sur leur dos que s'opèrent des évolutions des modalités de formation alors qu'ils souffrent d'un service d'enseignement déjà lourd, de missions sans cesse accrues et de conditions de rémunération en retrait de celles des enseignants de lycée post-bac. En témoignent les dispositifs locaux illégaux de décomptes de service (CM = TD par exemple) qui font tache d'huile et que nous devons combattre. Cependant la diversification des pratiques pédagogiques, notamment avec les outils numériques, et le développement de cours formatés industriellement nécessite une analyse de leurs effets sur l'emploi et une réflexion sur les obligations statutaires d'enseignement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants donne lieu à des initiatives diverses. Celles-ci sont assez souvent en contradiction avec la loi. Un cadrage sur la mise en œuvre paraît souhaitable. Une proposition tant respectueuse du droit qu'appropriée à l'amélioration du service public pourrait résulter d'un échange sur les pratiques locales. La question de la formation aux missions d'enseignement des EC est d'actualité. Le ministère propose dans l'agenda social de l'ESR de travailler à l'élaboration d'un cahier des charges.

Dans le contexte d'austérité de la rentrée et avec l'obligation de tenir les objectifs de réussite fixés par le MESR tout en diversifiant les types de publics accueillis, voilà bien une gageure... ●

*Coanimateurs : Pierre Chantelot, Philippe Aubry, Jacques Haiech*



© Gianni D'Anna / Flickr.com

(1) <https://lc.cx/46pe>



# Renouveau syndical : pratiques, cadres, structures, formes de militantisme et de mobilisations

Depuis une trentaine d'années, comme les autres organisations syndicales du secteur privé ou de la fonction publique, le SNESUP-FSU n'est pas épargné par l'érosion du nombre de ses adhérent-e-s – alors même que l'effectif des personnels a augmenté dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sur la période – et par les difficultés à mobiliser les collègues pour mener les actions de masse nécessaires à l'obtention de nouveaux droits ou à la défense d'acquis sociaux. Si l'individualisation de la société et du monde du travail, l'absence de victoires du mouvement social depuis une dizaine d'années, le discrédit des institutions démocratiques peuvent expliquer en partie ces difficultés, le taux de syndicalisation dans l'ESR est particulièrement faible, au regard par exemple de celui du premier et du second degré dans l'Éducation nationale.

Parallèlement au cours des vingt dernières années, des collectifs se sont créés dans le milieu universitaire, avec des affichages a-syndicaux (voire anti-syndicaux), sur des thé-

matiques ordinairement traitées par les syndicats (précarité, budgets insuffisants, manque de postes, etc.), tels SLR, SLU, la CJC, divers collectifs de précaires, Science en Marche, etc. Ils démontrent l'existence de forces militantes sur les questions touchant le travail et les conditions dans lesquelles il s'exerce, que les syndicats n'arrivent pas à fédérer. Ils présentent pour les médias l'intérêt de la nouveauté, en particulier de certaines de leurs actions, qui leur permet parfois de faire passer plus facilement leurs messages qu'aux organisations syndicales classiques. Néanmoins, ils connaissent souvent rapidement le problème de l'essoufflement militant, et leurs forces vives reposent parfois sur des syndiqué-e-s, en particulier du SNESUP-FSU, qui apportent leur expérience et leurs réseaux pour organiser des actions.

Aussi, tout en postulant ici le caractère indispensable pour le progrès social de l'existence d'organisations syndicales telles que la nôtre, et de leur renforcement, sommes-nous amenés à nous interroger sur ce que nous pourrions proposer, dans les condi-



© ege76 / Flickr.com

tions institutionnelles qui sont les nôtres, pour convaincre nos collègues, titulaires et précaires, de l'intérêt de renforcer et faire vivre le syndicat.

Les quelques pistes ci-dessous ont été abordées par la direction nationale, elles conduisent à beaucoup de questions sur lesquelles nous appelons les adhérent-e-s à nous aider à trouver des réponses, par l'intermédiaire des délégué-e-s des sections au congrès ou des contributions individuelles.

## SYNDICALISATION ET ACCUEIL DES JEUNES SYNDIQUÉS

- Les attentes des jeunes générations vis-à-vis du syndicat : comment mieux les cerner pour y répondre, tout en conservant nos valeurs ? Ou faut-il faire évoluer nos valeurs ?
- Mieux accueillir et former les adhérent-e-s pour renouveler les militant-e-s : quels sont les thèmes, les supports et les actions de formation à privilégier ?
- Mieux communiquer : pour avoir une communication adaptée en fonction des cibles et des supports, quelles sont les améliorations à apporter ? Faut-il faire évoluer nos supports et/ou en créer de nouveaux ?
- L'animation locale des sections et les interventions syndicales dans les établissements : quelles pistes privilégier pour redynamiser des sections inactives ou à faible effectif ?

## LES FORMES DE MOBILISATION

La manifestation de masse, et la grève majoritaire sont des outils classiques pour créer le rapport de force nécessaire à la satisfac- ►►►



© Roberta R. / Flickr.com

tion de nos revendications. Force est de reconnaître que depuis 2009, il n'a plus été possible de convaincre les collègues d'y participer en nombre important, sur des questions pourtant fondamentales pour les conditions de travail, comme l'insuffisance du nombre de postes et de dotation des établissements : faut-il, au moins provisoirement, renoncer à les proposer ? Quelles autres actions privilégier alors pour faire entendre nos revendications et créer un rapport de force lorsque c'est nécessaire ? Pétitions ? Canulars ? Action directe ? Désobéissance ? Mises en scènes du type « ronde des obstinés » ou *flashmob* visant à attirer l'attention ? Action décentralisée : thème général et illustrations locales (par exemple : le *tumblr* « Ma fac va craquer » lancé par l'UNEF en 2015) ? « Grèves du zèle » ou « grippage de la machine » (avec le risque de dresser contre nous les collègues BIATSS et les étudiant-e-s) ? Sur nos problématiques propres, le faible effectif des enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s (EC) est un handicap, qui fait que nos mouvements ne sont pas très visibles. Comment construire et entretenir des convergences avec les personnels BIATSS et les étudiant-e-s ?

Lever les freins à l'investissement syndical La réglementation assure des droits à l'exercice de l'activité syndicale, qu'il est souvent difficile de faire valoir. Ainsi les autorisations spéciales d'absence pour certaines réunions à l'initiative de l'administration ou d'instances syndicales nationales sont comptées en demi-journées, ce qui a peu de sens



© Overview\_of\_Rouen / Flickr.com

dans un service annualisé. Se pose alors la question de leur décompte dans le service, ainsi que du remplacement face aux étudiant-e-s. D'autres instances nécessitant un fort investissement, comme le CNESER, ou les conseils d'université, ne donnent aucun droit d'absence, et donc aucune reconnaissance possible dans le service. Que revendiquer, et comment procéder pour ce travail, relatif au fonctionnement démocratique de l'enseignement supérieur posé par le Code de l'Éducation, soit pris en compte ? Par ailleurs, même lorsque l'activité syndicale est prise en compte par l'attribution de décharges, celles-ci sont en pourcentage du service total, ce qui pose un redoutable problème aux EC : il est difficile de faire reconnaître cette décharge sur la partie du

service consacrée à la recherche, ce qui pose problème ensuite au moment des bilans d'activité des laboratoires, ou des demandes de promotion, et crée donc un handicap dans l'avancement de carrière, dans la mesure où les évaluations sont faites par des pairs issus d'un milieu globalement peu favorable à l'activité syndicale. Faut-il revendiquer des traitements différenciés des dossiers des EC militant-e-s ? De quelle manière ?

La division de la représentation syndicale est également un frein. Qu'envisageons-nous, conformément aux mandats de notre fédération, pour mener des actions de convergence ou d'association renforcée avec d'autres organisations syndicales, dont la CGT et Solidaires ? ●

## AGENDA



### **LUNDI 30 MAI, SOIR**

- Accueil des congressistes.  
Projection du film *Merci Patron !* (réalisé par François Ruffin) et débat.

### **MARDI 31 MAI, MATIN**

- Accueil et débat général.

### **MARDI 31 MAI, APRÈS-MIDI**

- Travail collectif en commission thématique.

### **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN, MATIN**

- Travail collectif en commission thématique.

### **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN, 11 HEURES-12 H 30**

- Table ronde sur conditions de travail, carrière et rémunérations.

### **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN, APRÈS-MIDI**

- Restitution en plénière.